

La Guerre De 2011 En Libye Et Les Migrants De Retour Dans La Région De Tahoua Au Niger : Entre Incertitude Sécuritaire Et Défis De Développement Local

Dr. Issa Nassourou,

Bureau National d'Evaluation Environnementale, Niamey, Niger

Dr. Moussa Mahamadou Sani, Maître-Assistant

Université de Tahoua, Faculté des Sciences Agronomiques, Tahoua, Niger

Doi:10.19044/esj.2019.v15n35p32

[URL:http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n35p32](http://dx.doi.org/10.19044/esj.2019.v15n35p32)

Résumé

La région de Tahoua au Niger, située dans la zone tampon entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, offre l'image d'un espace florissant aux flux d'échange des personnes et des biens importants. Le contexte d'insécurité dans le sahel, né de la déstabilisation de l'Etat Libyen, dévoile d'innombrables défis de construction d'un développement local. Cette étude se propose d'analyser les contraintes du développement de cette partie du Niger consécutifs aux troubles sécuritaires. Elle porte un regard croisé entre les secteurs productifs de base notamment l'agriculture et l'élevage, considérés comme les principales activités économiques de la région et la migration qui est également une pratique courante dans la zone. La démarche méthodologique s'appuie sur des enquêtes socioéconomiques et l'analyse des données quantitatives et qualitatives. Les résultats montrent que la région dispose d'un potentiel dans le secteur primaire à même d'occuper et absorber les reflux des migrants locaux. En effet, les ressources en eau renouvelables sont estimées à 1,2 milliards de m³ par an dont 2% seulement sont exploitées, un potentiel en terres irrigables de 70 000 ha dont 1/5 est mis en valeur. Il est ressorti également que la migration contribue considérablement à l'équilibre des ménages et à la dynamique de développement local. Aussi, l'étude repose les débats sur les migrations contemporaines et le développement des zones de départ par des réflexions prospectives sur la valorisation du potentiel local à Tahoua pour faire face aux défis actuels.

Mots clés: Potentialités, développement local, Migration, Insécurité, Tahoua, Niger

The War in Libya in 2011 and the Returning Migrants in the Tahoua Region of Niger: Between Security Uncertainty and Local Development Challenges

Dr. Issa Nassourou,

Bureau National d'Evaluation Environnementale, Niamey, Niger

Dr. Moussa Mahamadou Sani, Maître-Assistant

Université de Tahoua, Faculté des Sciences Agronomiques, Tahoua, Niger

Abstract

The region of Tahoua in Niger country, located in plug zone between Maghreb and sub-Saharan Africa, offers image of flourishing space to the flow of exchange of people and important goods. The insecurity context in the Sahel, born of the destabilization of the Libyan country, reveals innumerable challenges of building local development. The aim of this study was to analyze the constraints of the development of Tahoua region in Niger which was consecutive to insecurity. It takes a cross-look between basic productive sectors in particular agriculture and livestock which were considered as main economic activities of this region and the migratory flow which is also a common practice in region. The methodological approach was based on socio-economic surveys and quantitative and qualitative data analysis. The results show that the region has high potential in primary sector to occupy and absorb the ebb and flow of local migrants. Indeed, it's estimated that i) 1.2 billion m³ per year of renewable water resources which only 2% was used and ii) 70 000 ha of potential irrigable land which 1/5 was exploited. It also emerged that migration contributes considerably to household balance and local development dynamics. Also, the study is based on debates on contemporary migrations and the development of the starting zones by prospective reflections on the valorization of the local potential in Tahoua to face current challenges.

Keywords: Potentialities, local development, Migration, Insecurity, Tahoua, Niger

Introduction

Située dans la partie centre-nord du Niger, la région de Tahoua présente de nombreuses potentialités favorables au développement socioéconomique local. Cependant, l'incertitude climatique, la pression anthropique et la dégradation de l'environnement freinent continuellement le développement de cette partie du Niger en augmentant davantage la vulnérabilité des populations (Moussa Kallamou et al 2016). Pourtant, depuis des siècles, la région de Tahoua a constitué un point de ralliement et d'échanges commerciaux entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne d'une part, mais aussi, une zone de flux et de mouvements de populations entre l'espace sahélien et le Maghreb d'autre part (Hamani, 2008). La crise économique des années 1980-90 en Afrique ainsi que les rebellions armées touareg qu'ont connu le Niger et le Mali ont profondément transformé l'espace sahélo-saharienne. Avec la chute de l'Etat libyen en 2011, cet espace est devenu une zone d'insécurité permanente, un sanctuaire des activités terroristes et de trafics en tous genres (drogues, armes, cigarettes, personnes) (Dambo et Moutari, 2014). En effet, des groupes terroristes (Mujao, Ansar-Dine, Aqmi, Etat Islamique) prospèrent dans la zone sahélo-saharienne avec rapt, prise d'otages et demande de rançon. Une situation de fait dont les conséquences sont la limitation des mouvements des personnes et des biens annihilant les efforts de développement et de lutte pour la survie du peuple de l'Ader (Ader désigne dans le dialecte local, la région de Tahoua et le peuple qui habite cette région du Niger est nommé : Adarawa), déjà fragilisé par un environnement hostile. L'objectif du présent article est d'analyser les défis de développement local de l'Ader dans un contexte d'insécurité dans la sous-région. A partir des diagnostics sur les potentiels dont regorge cette partie du Niger, le texte fait cas de la résilience au quotidien des populations dans un environnement difficile et un climat sécuritaire délétère. Ensuite, l'analyse montre la place qu'occupe la mobilité des personnes et des biens dans le maintien de l'équilibre économique et social des familles dans l'Ader et le développement local. S'agissant de mobilité, Ghisalberti (2011), souligne : « C'est une caractéristique des populations sahéliennes qui, depuis des siècles, se déplacent non seulement parce que leur espace d'action est ouvert et peut favoriser les grands mouvements, mais aussi du fait des modalités traditionnelles d'exploitation des ressources naturelles ». Il est plutôt question ici de mouvements saisonniers des bras valides de l'Ader en direction du Maghreb notamment l'Algérie et la Libye qui ces dernières années se transforment en migration de longue durée. Enfin, l'étude débouche sur des réflexions prospectives pour l'amélioration et la valorisation des potentiels du secteur primaire de la région afin de faire face aux contingences du moment.

1. Matériels et Méthodes

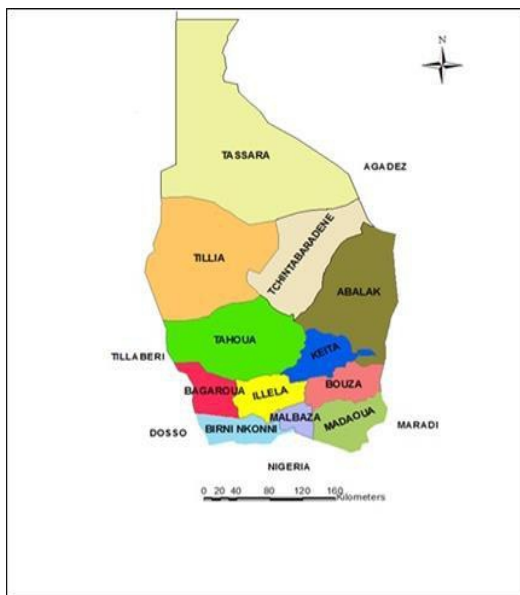
La méthodologie utilisée repose sur trois axes à savoir la recherche documentaire, la collecte des données qualitatives et quantitatives auprès des services techniques déconcentrés de l'Etat, d'organismes, d'ONG et associations. Les données sont ensuite traitées et analysées afin de sortir les tendances sur les potentiels de la région. Elles ont servi de base pour dresser le diagnostic sur l'évolution des différents secteurs productifs et identifier les contraintes qu'imposent les limitations de mouvements des personnes et le climat sécuritaire dans la région. Pour évaluer les potentialités, une analyse holistique en rapport avec les forces et faiblesses des secteurs de l'agriculture et l'élevage dans la région de Tahoua est faite. Ainsi, les résultats font ressortir d'une part, un potentiel existant réel, mais aussi les limites d'un système qui longtemps, repose sur le schéma classique de mobilité saisonnière inter et intra régional des jeunes pour soutenir les ménages et familles laissés derrière.

La collecte de données s'est appuyée sur des entretiens semi-directs et de focus groupes (l'entretien est réalisé avec des personnalités assumant des responsabilités au niveau local dans la gestion des migrants de retour), auprès des différents acteurs clés. Un questionnaire d'enquête administré auprès des retournés de la guerre en Libye (soit un échantillon de 10% des migrants de retour à Tillia et Tchintabaraden a été interrogé). Cette approche a permis d'appréhender les enjeux sécuritaires de la migration, ainsi que ceux liés à l'insertion des retournés et la problématique du développement local.

2. Résultats et discussions

2.1 Région de Tahoua : espace carrefour et des mouvements de personnes et de biens

La région de Tahoua est située dans la partie centre-Nord du Niger à la confluence des villes de l'Est, de l'Ouest et du Nord du pays. Elle est érigée en chef-lieu de région par la loi n°98-31 du 14 septembre 1998, portant création des régions et fixant leurs limites et le nom de leurs chefs-lieux (Figure 1). Région charnière de l'espace sahélo saharienne, Tahoua a longtemps servi et sert encore de passerelle pour les échanges commerciaux entre le nord et le sud. Des produits et articles divers venant du Maghreb notamment l'Algérie et la Libye, atterrissent à Tahoua avant d'être acheminés vers les autres villes du Niger et en direction du Nigéria, Mali Bénin etc. Tahoua regorge d'énormes potentialités agropastorales et offre dans des conditions normales toutes les opportunités d'une région prospère.



Source : PDR Tahoua 2014

Figure 1 : Différentes entités de Tahoua selon le schéma d’aménagement territorial

Forte de sa population estimée à 3 463 240 habitants sur une superficie de 113 371 km² (8,95 % du territoire national), soit une densité de 30,55 habitants/km² (INS, 2013), la région de Tahoua est reconnue pour son dévouement au travail avec 56,67% de sa population qui est active. Les adarawa font des activités primaires (l’agriculture et l’élevage) leur levier traditionnel pour le développement. Ces activités sont secondées par les échanges commerciaux et la plus-value de la migration. Cette dernière marquait les relations humaines entre les deux rives du Sahara favorisé par l’émergence économique du Maghreb à la fin des années 1950 qui voit l’installation dans le sud Algérien des travailleurs ouvriers venus du Niger (Brachet, 2009). Cette installation a favorisé la dispersion des populations nomades à la charnière saharosahélienne et le renforcement des migrants à la recherche du travail entre le Niger, l’Algérie et la Libye qui s’est davantage développé après les indépendances (Bourgeot, 1995). Mais, les sécheresses des années 1970 et 1980 ainsi que le cycle de famine au Niger ont accéléré les flux migratoires vers la Libye et l’Algérie, deux Etats en pleine phase des grands projets et des politiques de développement soutenues par l’exploitation pétrolière (Brachet, 2011). S’agissant de la région de Tahoua, le flux de départ a culminé consécutivement à la rébellion armée touaregs qui a secoué la zone à partir des années 1990. Bénéficiant de la politique d’ouverture du régime de Kadhafi au nom du panafricanisme, bon nombre des ressortissants de l’Afrique subsaharienne se ruent vers la Libye pour où ils sont occupés dans plusieurs secteurs d’activités (bâtiment et la construction, le commerce, la manutention,

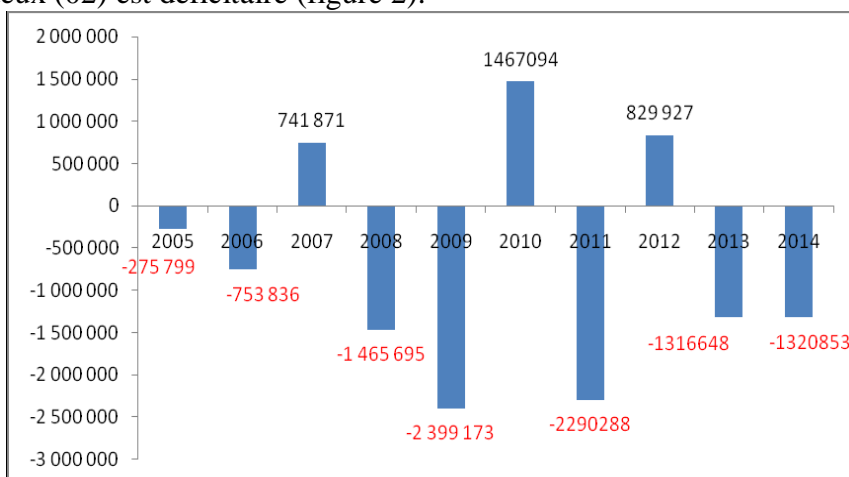
les plantations agricoles, la garde de troupeaux, la boulangerie, le maraîchage et le gardiennage etc.). Entrés dans la grâce du Colonel Kadhafi, les touaregs et les arabes du Nord de la région de Tahoua (Tchintabaraden, Tassara et Tilia) ont mis en place un véritable réseau de migration entre l'Algérie, la Libye et l'Afrique subsaharienne.

2.1.1. L'agriculture et l'élevage : deux leviers pour la sécurité alimentaire et le développement économique de Tahoua délaissés au profit de la migration

L'agriculture constitue la première activité économique des populations de la région de Tahoua. Elle est de type extensif et dépend de la pluviométrie même si celle-ci est devenue aléatoire ces dernières décennies du fait de la péjoration climatique. Comme palliatif à l'incertitude de la culture sous pluie, la région de Tahoua s'appuie sur l'important réseau d'eau souterraine et de surface pour la culture irriguée. Ce complexe hydrographique est constitué des vallées de l'Ader-Doutchi-Maggia-Tarka. Ce potentiel des ressources en eau renouvelables est estimé chaque année à 1,2 milliards de m³ dont 2% seulement sont exploités. Quant aux eaux de surface, le même réseau hydrographique très actif écoule annuellement 400 millions de m³. Le potentiel irrigable estimé à 70 000 ha se retrouve en grande partie dans cette zone Sud-ouest de la région notamment vers Malbaza, Konni, Illéla et Madaoua (PDR, 2016). La superficie emblavée en culture irriguée entre 2011-2017 dans la région est de 32.256 ha soit à peine la moitié de l'espace disponible. De cet espace emblavé, 13.500 ha sont mises en valeur pour la seule production d'oignon dont la région de Tahoua représente 80% du bassin de production nationale. La production annuelle d'oignon est estimée à 500.000 tonnes, classant le Niger au deuxième rang des producteurs ouest-africains derrière le Sénégal (RECA, 2014). 3/4 de cette production est vendu sur le marché sous régional et 1/4 sur le marché national faisant de cette spéculation le premier socle contribuant à l'économie de la région. D'autre part, selon l'enquête ménage de consommation (INS, 2013) d'autres produits, notamment maraîchers le chou, la tomate, la dolique, le niébé, le sésame et le moringa inondent les marchés locaux et participent à la lutte contre l'insécurité alimentaire.

L'élevage ou la pratique de l'activité pastorale reste la vocation essentielle de cette région du Niger. Ce sont environ 7 950 800 ha d'espaces qui y sont concernés soit 2/3 de la superficie de la région. Le Recensement Général de l'Agriculture et du Cheptel (RGAC, 2018), place la région Tahoua au deuxième rang national avec 8 434 244 têtes de bétail toutes espèces confondues (3 370 443 Unité Bétail Tropical (UBT) ; soit 23.33% du cheptel du pays), après la région de Zinder qui dispose de 9 759 874 têtes de bétail toutes espèces confondues (soit 24.4% du cheptel national). Pour certaines

espèces animales notamment le camelin, Tahoua occupe le 1er rang national avec 480 803 têtes. Trois types d'élevages sont observés suivant le mode d'utilisation du pâturage : la transhumance; l'élevage sédentaire et l'embouche. Cette dernière, concerne surtout les ovins et les bœufs de trait, elle est à la fois l'œuvre des hommes et des femmes. Aujourd'hui, en dépit de sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle par apport de viande et de lait, le secteur de l'élevage dans la région de Tahoua reste fortement dépendant de l'évolution du bilan fourrager. A chaque fois qu'on observe une année de déficit pluviométrique, il est également enregistré un déficit fourrager et la tendance indique par exemple de 2005 à 2014 qu'une (01) année sur deux (02) est déficitaire (figure 2).



Source : DREL/TA

Figure 2 : Evolution du bilan fourrager de la région de Tahoua de 2005 à 2014

En outre, il se pose la problématique de répartition des infrastructures en matière de santé animale, le mauvais maillage des puits pastoraux et l'occupation progressive des espaces réservés à l'élevage (couloirs de passage des animaux, aire de repos et du pâturage du bétail) au profit de l'agriculture. A partir des années 1980, l'affaiblissement et la faillite de l'État nigérien sous le coup des politiques d'ajustement structurel a précipité l'écroulement du dispositif et des institutions de soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage (Moussa et Sitou, 2016). Moussa et al., (2016) rapportent que des nombreux dispositifs dont l'Office National des Aménagements Hydro-agricoles (ONAHA), l'Office de commercialisation des Produits Vivriers du Niger (OPVN) et de la Société Nationale de commercialisation d'Arachide (SONARA) qui jouaient le rôle d'appui et soutien aux secteurs de l'agriculture et de l'élevage ont fait faillite au cours des décennies des politiques d'ajustement structurel au Niger. Ce facteur, combiné au cycle de sécheresse et la pauvreté ont accru la vulnérabilité du paysan dans la région de Tahoua qui reste sans perspective. Les mutations climatiques et les enjeux nouveaux

liés à la démographie n'offrent de choix qu'à la pratique de la migration temporaire ou de longue durée considérée déjà comme une tradition chez le peuple de l'Ader. Elle fait partie du mode de vie des populations qui la pratiquent d'une part, comme stratégie de gestion de l'insécurité alimentaire et comme une source de richesse d'autre part.

2.1.2. La migration : une alternative aux crises environnementales pour les actifs de la région de Tahoua

La migration des populations dans la région de Tahoua est un fait culturel pratiqué de façon temporaire par la gente masculine. Les raisons qui poussent au départ des bras valides des terroirs ont beaucoup trait à l'hostilité environnementale et le caractère répulsif du milieu qui, progressivement transforment ces déplacements en des migrations de longue durée (Boyer et Mounkaila, 2010). L'hostilité se résume à l'insuffisance de la production agricole liée aux conditions climatiques, aux faibles rendements des cultures, à l'insuffisance des terres de cultures et à la dégradation du potentiel productif. Quant aux jeunes au niveau des grands centres urbains (Tahoua, Konni, Illéla, Keita, Bouza et Madaoua), c'est généralement, le manque d'emplois, de perspectives et la pauvreté qui expliquent le départ (Moussa dit Kalamou, et al., 2015). A partir des années 1990 jusqu'en 2010, deux ménages sur trois dans la région de Tahoua ont au moins un de leur membre en migration au-delà des frontières nationales (BCAO, 2013). Pour les jeunes des terroirs, le départ est beaucoup plus stratégique, il entre en ligne de stratégie de gestion du stock alimentaire familial par le décongestionnement de quelques membres qui partent. Pour les bras valides des centres urbains, le départ participe de la préoccupation majeure d'en trouver un emploi rémunérateur ne se reste que temporaire afin de soutenir le ménage laissé derrière.

Quelles soient d'ordre saisonnières ou de longue durée ; régionales ou internationales, les migrations des populations de Tahoua concourent au maintien de l'équilibre des familles et du groupe. Aider le ménage, la famille et dans une large mesure la communauté en terre d'origine reste le sacerdoce de ceux qui partent ici. Par conséquent, la pensée du migrant vers la terre d'origine reste constante. Elle se traduit périodiquement par des envois de l'argent et des biens à la famille laissée derrière. Ces envois se font via les canaux formels ou informels (à travers un membre de famille en instance du retour, une banque, une institution de micro-finance, des comptoirs etc.). L'évaluation des remises à partir des banques, de Western Union et des comptoirs dans la ville de Tahoua a montré que plusieurs milliards de francs CFA parviennent chaque année dans cette région (Mounkaila, 2010). Zakari et al., (2006), soulignent que le revenu net issu de l'exode en 2000 pour les départements de Tahoua et Illéla est estimé à 4,7 milliards de franc cfa et que les montants envoyés oscillent entre 10 000 à 100 000 FCFA. Pour des

migrants dont la réussite est au rendez-vous, les montants envoyés aux ménages peuvent atteindre 200 000 voire 500 000 FCFA. L'analyse de l'usage des envois au niveau villageois a montré qu'ils sont investis essentiellement dans l'achat de marchandises courantes. Ces dernières sont essentiellement constituées des vivres, des vêtements, et au financement des cérémonies de mariages et baptêmes, au paiement de la taxe municipale et autres investissements agricoles. En d'autres termes, cette migration du peuple de l'Ader est simplement assimilable aux pratiques traditionnelles du maintien de l'équilibre social des ménages face aux défis de la dégradation environnementale du milieu. L'eldorado que représente la terre Libyenne pour le peuple de l'Ader a tenu ses promesses jusqu'à ce qu'intervient en 2011 la chute du régime de Kadhafi.

2.2. Le retour massif des migrants après la chute du régime de Kadhafi dans la région de Tahoua : la hantise du trouble social et sécuritaire

La chute du régime de Kadhafi en 2011 et le KO qui s'est installé dans ce pays a occasionné le retour massif des ressortissants de l'Afrique subsaharienne. Pour l'Organisation Internationale pour les Migration (OIM) en 2012, la guerre en Libye a causé le départ précipité de 706 000 ressortissants étrangers de ce pays. Six mois après le déclenchement de la guerre en février, le Niger qui sert de pays de départ et de transit en direction de la Libye, a (selon un rapport du comité Ad hoc chargé d'accueillir les retournés de la Libye et la Côte d'Ivoire en 2011) enregistré 114 500 retournés dont 90,5% sont d'origine nigérienne. Le même comité souligne l'acheminement de plus de 120 000 retournés nigériens dans leurs différentes régions d'origine sur fonds propre de l'Etat. Ce dernier a mobilisé 10 millions de Fcfa aux compagnies nationales de transport urbains pour acheminer les retournés dans leur région respective. A cet effet, la région de Tahoua compte le plus grand effectif de retournés avec 12 958 personnes pour le département de Tchintabaraden, 18 146 personnes pour celui de Keita et 21 487 pour Illéla. Cette situation des retours massifs des compatriotes intervient alors même que le Niger doit faire face à une crise alimentaire issue de la mauvaise campagne pluviométrique 2010-2011. Le déficit céréalier s'élève à près de 700 000 tonnes selon le Ministère du développement agricole (MDA, 2012).

L'analyse de la situation des retournés de la Libye autorise à admettre trois conséquences majeures pour le Niger. D'un point de vue socioéconomique, la manne financière que représente l'envoi régulier des migrants à leurs familles devient alors un manque à gagner. Tous les réseaux formels et informels tissés autour des transferts et réceptions des envois des migrants voient leurs chiffres d'affaire dégringoler. Selon un responsable d'une institution de micro-finance interrogé à Tahoua : « les premiers jours qui ont précédés le déclenchement de la guerre en Libye, les envois se sont

multipliés aussitôt par dix voir 15 fois qu'en situation normale. Trois mois après, c'est le ralentissement et par la suite, la cessation au niveau de notre agence». Quant aux comptoirs informels de réception animés par des commerçants dans la région, l'activité s'est trouvée à l'arrêt pour certains. Le mode opératoire pour ce genre de transaction d'envois et réception d'argent des migrants se traduit par : « l'installation des comptoirs de réception de transfert par des riches commerçants communément appelés Elhadji le plus souvent le jour du marché hebdomadaire dans les villages. A partir du simple appel téléphonique le migrant instruit de remettre tel montant à un proche moyennant frais de transfert que perçoivent ses Elhadji ». L'on estime théoriquement à plusieurs milliards de franc CFA de manque à gagner des migrants de retour de la Libye pour la seule région de Tahoua.

Au regard de ce contexte, toute négligence ou défaillance dans la prise en charge de cette double problématique, il est à craindre pour la région, des troubles non seulement sociaux mais surtout sécuritaires pour une région qui a déjà connue une rébellion armée. En effet, la toute première rébellion armée qu'a connue le Niger en 1990 a comme foyer la ville de Tchintabaraden dans la région de Tahoua. Est-ce-que c'est ce reflexe qui a inspiré les autorités au niveau national en 2011 à penser dans un premier temps à l'idée de la mise en place d'un comité ad hoc pour l'accueil des retournés ? Puis aux désarmements des migrants de retour ? A l'acheminement et éventuellement l'insertion des retournés dans les régions d'origines ? En effet, dans le cas des retournés ressortissants de la région de Tahoua, l'on signale effectivement la présence des migrants qui ont séjourné plus de vingt ans en Libye. Dans le département de Tchintabaraden, et les localités de Tassara et Tillia, l'on relève des retournés qui ont combattu aux côtés de l'armée de Kadhafi qui, du jour au lendemain se trouvent démunis et sans occupations en terre d'origine après de long séjour d'une vie aisée en terre libyenne, d'où une réelle source d'inquiétude et de résurgence de troubles internes.

Il est clair, la confusion dans laquelle est plongée l'Etat Libyen dès les premières heures de la rébellion, l'armée de Kadhafi a enrôlé beaucoup des ressortissants ouest africains pour combattre à ses côtés les insurgés. Avec la défaite définitive de l'armée libyenne et la désertion du front, tout l'arsenal du guide s'est volatilisé dans la nature. Dans ces circonstances, des armes de petits et gros calibres se trouvèrent entre les mains des individus en tous genres (bandits, Trafiquants et autres extrémistes). Certains groupes extrémistes organisés ont fini par trouver refuge dans la bande nord du Sahel où ils déstabilisent quotidiennement les Etats du Niger, du Mali, du Burkina Faso, de la Mauritanie et du Tchad (Mathieu, 2012, Archibald, 2015 et Nabli, 2017). L'on comprend alors dans le cas précis du Niger, la hantise des autorités qui redoutent de toute évidence des conséquences fâcheuses pour sa zone nord à la suite du KO libyen. Le président du Niger Issoufou Mahamadou clamait

fort : « dans la guerre en Libye, il reste encore le service après-vente. Ceux qui ont fait la guerre en Libye, doivent en effet réparer les conséquences pour les Etats du Sahel ». Politiquement, cette situation a incité la mise en place d'un dispositif national le 24 mars 2011 rattaché au cabinet du premier ministre qui a pour mission de « faciliter la gestion des migrants nigériens ayant fui les conflits en Libye et en Côte d'Ivoire à l'époque » (Rapport Comité Ad hoc en charge de gestion des migrants de retour 2011). Des comités ad hoc chargé du suivi de la situation des rapatriés sont créés dans toutes les régions et relayés par des comités locaux dans les communes à l'intérieur du pays. D'un point de vue militaire, des patrouilles sont organisées le long des frontières avec la Libye et l'Algérie pour intercepter les retournés porteurs d'armes à feu et dissuader toute tentative d'installation d'une base de déstabilisation ou de repli de quelque nature qu'elle soit sur le territoire national.

Mais en dépit de toutes ses mesures, la guerre en Libye de 2011 à aujourd'hui, fait basculer la zone nord sahélienne dans l'instabilité (Préventive, 2016). Autant le Niger se débat pour le contrôle et la pacification de son territoire, autant au niveau de ses frontières maliennes, la situation sécuritaire se détériore. Le long de l'axe frontalier du Mali avec la région de Tahoua est tout simplement classées « zone rouge » sous l'état d'urgence. Pour cela, les déplacements sont prohibés ou restreint hors agglomérations, aux seules missions professionnelles impératives et sous escorte militaire. Cette zone frontalière côté malien est transformée en réalité en un lieu de non-droit, contrôlée à la fois par des trafiquants en tous genre et des mouvements radicaux. Et depuis, les échanges commerciaux en direction nord avec la région de Tahoua restent précaires à cause des coupeurs de route et du banditisme armé sur les principaux axes. Des sources policières, « au titre de l'année 2017, on a enregistré 19 attaques des bandits armés sur l'axe principal Tahoua-Agadez dit, route de l'uranium ». L'économie de la région est plombée affirme un responsable de la chambre de commerce en ces termes : « avant la guerre en Libye, l'on enregistrerait par semaine à Tahoua, plusieurs centaines des camions gros porteurs chargés des marchandises venant de l'Algérie. La ville de Tahoua est un pôle à partir duquel, les produits Algériens sont desservis vers les autres régions du Niger ». Il ajoute : « Avec le climat sécuritaire délétère, les échanges commerciaux avec l'Algérie sont réduits à deux convois par mois et sous escortes militaires et un nombre limité des camions gros porteurs ».

2.3. Discussions et perspectives pour un développement intégré de la région de Tahoua : quelques pistes pour la valorisation du potentiel local

Les migrations contemporaines dans ce qu'elles comportent comme retour contraint des migrants alimentent toujours les débats sur les questions de développement des zones de départ. La région de Tahoua est de tout temps

un espace d'importants mouvements migratoires et d'échanges des biens. Plus de 80% des mouvements de ses ressortissants a un caractère sous régional et s'effectuent entre les pays ouest africains et le Maghreb. Ces trois dernières décennies, la Libye reste le pôle d'attraction envié des jeunes Adrawa et de toutes les régions du Niger, Tahoua fournit le plus de candidats à la migration pour la destination Libye. Ces migrations jouent un rôle de régulation démographique et de maintien de l'équilibre des ménages par d'importants flux de transfert monétaire qu'elles engendrent. A ce titre, elles participent largement à la construction et au développement de la zone d'origine des migrants (Charriere, et Fresia, 2008). Généralement, dans la zone ouest africaine, les migrations animent la dynamique de régionalisation qui sans perdre leur ancrage local se connectent aussi aux grands mouvements migratoires contemporaines qu'impose la mondialisation. Par exemple dans l'espace de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les mobilités permettent le parcours de cet espace et participent à l'émergence de dynamiques spatiales qui structurent et organisent cet espace. Les mouvements obéissent à des logiques économiques et politiques du grand ensemble. Le Niger est à la fois pays hôte de flux migratoires issus de quelques pays de la côte atlantique (Nigéria, Ghana, Côte d'Ivoire, Bénin, Togo) et de l'Afrique du Nord (Libye, Algérie). C'est à la fois un lieu de destination d'immigration pour de nombreux ressortissants des pays membres de la CEDEAO, et un espace de transit privilégié via les villes d'Agadez et de Tahoua pour de nombreux ressortissants d'Afrique subsaharienne. Ces derniers cherchent à émigrer vers le Maghreb et l'Europe, par la traversée du Sahara central (Uslenght, et al. 2015). En attendant que soit levé le paradoxe d'une mondialisation et ses implications de mobilité d'un côté et le repli sur soi des uns et des autres de l'autre, il importe de poser l'équation fondamentale à partir de laquelle découle tous les maux de la migration. Celle du développement des zones pourvoyeuses des migrants qui aspirent naturellement aux mieux être en tant que citoyen du monde. L'évaluation du potentiel productif du secteur primaire de la région de Tahoua met en évidence des atouts qui ne laissent aucunement place au fatalisme. L'important réseau d'eau souterraine et de surface, le complexe de vallées fertiles ne sont mis en exploitation qu'à peine pour 1/5 sous culture irriguée ; l'essentiel de production concerne des produits d'exportation comme la tomate et oignon. Pour cette dernière, la région de Tahoua en assure 90 % de la production nationale sur une superficie de 12 000 ha. La production annuelle d'oignon oscille ces dix dernières années entre 100 000 à 360 000 tonnes pour des prévisions de 1 million de tonne sur la base d'optimisation de superficie disponible et éventuellement absorber le reflux des jeunes (HCI3N, 2016). En termes de devise, la culture d'oignon a rapporté à la région 1,413 milliards de franc CFA en 1989 ; 3,97 milliards de franc CFA en 1992 ; 20 milliards de

franc CFA en 2006 et 40 milliards de franc CFA en 2015 (HCI3N, 2016 : 27). Au regard de l'importance de la filière oignon dont le Niger occupe actuellement le 2e rang des pays producteurs dans la sous-région ouest africaine derrière le Sénégal avec une production annuelle de 1 million de tonne ; la maîtrise de sa culture par le peuple de l'Ader, cette filière pourrait certainement servir de socle pour de programmes volontaristes d'insertion des retournés.

La région de Tahoua est à forte vocation pastorale, l'élevage est d'une grande importance puisqu'il emploie plus de 87% de la population rurale active. Il est la composante de l'économie la plus dynamique de la région et porteuse de croissance dans le secteur primaire. En effet, les productions animales contribuent pour près de 11% à la constitution du Produit Intérieur Brut (PIB) et 24% au PIB agricole ; il se place au premier rang des recettes totales d'exportation des produits agro sylvopastoraux avec 22% selon INS (2010). Les produits d'exportation de l'élevage sont entre autres le bétail, les cuirs et peaux et dans une moindre mesure la viande et le fromage. L'élevage contribue également à plus de 15% au budget des ménages, et assure la satisfaction des besoins alimentaires, à hauteur de 25% (MDAE, 2012).

En outre, l'élevage constitue le premier secteur pourvoyeur de recettes pour les collectivités territoriales dans la région de Tahoua. Sa contribution dans l'économie de la région est appréhendée à travers les recettes perçues par les collectivités au niveau des marchés ruraux et urbains taxes sur les ventes des animaux et taxes d'abattage qui s'élèvent à 385 990 800 F cfa en 2010. Pour cette même année, ce sont 269 052 têtes de bovins, ovins, caprins et camelins qui ont été abattus et contrôlés dans les différents abattoirs de la région de Tahoua. Quant aux exportations en 2010, il a été enregistré 855 140 têtes des mêmes espèces. Les abattages contrôlés et les exportations s'élèvent à 1 124 192 têtes soit 13,33 % du cheptel de la région. Malgré les aléas climatiques, le secteur de l'élevage est celui qui fait montre de plus de capacité de résilience chez la population rurale. Pour des sécheresses ou famines de moindre ampleur, une année de bonne campagne suffit pour la reconstitution du cheptel au Sahel. (CEDEAO Au plan national, la FAO (2010), souligne que la valeur du taux de productivité marginal du capital (TPMC) pour une augmentation d'un (1) Fcfa du PIB de la branche élevage, il faut investir seulement 0,29 Fcfa, comparativement à certains sous-secteurs du développement rural qui exigent un investissement de plus de 1Fcfa. Pendant ce temps, les statistiques sur l'évolution de l'investissement de l'État consacré au secteur de l'élevage montrent une régression très nette et continue de la proportion globale, passant de quelques 5% du budget national, à l'aube de l'Indépendance, à 0,3 à 0,4% actuellement. Ce capital cheptel national en nette augmentation malgré les vicissitudes est aujourd'hui estimé à environ 36 millions de têtes, toutes espèces confondues, soit une valeur totale de plus de

2 000 milliards de Fcfa (MDAE, 2012). En effet, l'impact positif sur le PIB du secteur de l'élevage est indéniable, sa place dans l'économie rurale et nationale lui confère un rôle moteur. Pour une région pastorale comme Tahoua toute stratégie de développement local doit impérativement tenir compte de cette réalité et ce positionnement. Par conséquent, trouver des réponses locales et durables aux défis migratoires, sécuritaires et la dégradation du potentiel productif, passe par la réhabilitation du secteur primaire clés (agriculture et l'élevage) qui, de toute évidence peuvent absorber le nombre de plus en plus important des jeunes candidats à la migration.

Conclusion

La gestion de migrants en situation de retour contraint et en masse en Afrique subsaharienne pose toujours la sempiternelle problématique du développement des zones de départ. Elle met en face deux préoccupations majeures : l'urgence pour parer au plus pressé, (il s'agit de gérer le plus souvent la situation de frustration et de désespoir des retournés par l'accompagnement et l'insertion en terre d'origine) ; et le durable (comment créer les conditions d'un développement local durable à même de rassurer et fixer les candidats à la migration). Dans le contexte qu'est celui des retournés de la Libye de la région de Tahoua au Niger, en dépit des moyens matériels et humains mobilisés pour y faire face, le contexte sécuritaire constitue en effet, un cocktail explosif puisque le pire peut arriver à tout moment. Les actions du comité ad hoc chargé de gérer les retournés restent limités par la modicité économique et financière alors même que la tâche est immense et les besoins assez pressants. Quant aux solutions de durabilité basées sur l'investissement consistant pour la mise en valeur du potentiel réel du secteur primaire de la région, elles ne peuvent s'entreprendre à échelle du comité ad hoc. Les actions doivent s'inscrire à l'échelle régionale dans le cadre global des grandes orientations et politiques de développement intégré de la région. De ce point de vue, des programmes de mobilisation, de sensibilisation et l'insertion des retournés dans des cadres de coopératives organisées autour de l'exploitation du potentiel local peut certainement être l'alternative au départ massif des jeunes à l'émigration. D'un point de vue sécuritaire, l'anticipation des autorités nigériennes à travers le dispositif des patrouilles militaires frontalières et internes ont jugulé la déstabilisation redoutée par des forces externes. Par ailleurs, la mobilisation des acteurs et groupes d'influence locaux a certainement produit l'effet dissuasif du trouble social ou une quelconque rébellion à l'interne. Il reste que pour l'heure, sans les actions de développement durable qui reposent sur le potentiel local, l'émigration a des beaux jours dans la région de Tahoua.

References:

1. ARCHIBALD G. 2015. *Les enjeux du chaos libyen*, Cairn-Info revue politique étrangère. Pp (99-111).
2. BOURGEOT, A., (1995). *Les sociétés touarègues, nomadisme, identités, résistances*, Paris, Karthala pp (159-216).
3. BOYER, F., MOUNKAILA H. (2010). *Partir pour aider ceux qui restent ou la dépendance face aux migrations : L'exemple des paysans sahéliens*, Revue hommes et migrations, n°1286-1287, 11p.
4. BRACHET, J., (2009). « *Les migrations vers et à travers le Sahara central : représentations et pratiques de l'international au local* », in M. Trémolières, (éds.), *Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines. Perspectives africaines et européennes*, Paris, OCDE/CSAO, pp. 219-230.
5. BRACHET, J., (2011). « *De quelques aspects des dimensions politiques et économiques des circulations migratoires au Sahara central* », *L'année du Maghreb*, VII, pp. 251-260.
6. BUREAU DES NATIONS UNIES DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES OCHA, (2015). *Profil Humanitaire Régional, NIGER Tahoua*, 3 p.
7. CHARRIERE F., et FRESIA M., (2008). *L'Afrique de l'Ouest comme espace migratoire et espace de protection ; conférence régionale « Protection des réfugiés et migration internationale en Afrique de l'Ouest »*, Dakar, Sénégal, <http://www.unhcr.org/protect/483d0fb04>. Consulté le 7 juin 2019.
8. DAMBO, L., MOUTARI E.M. (2014) « *Insécurité et crises politiques généralisées* », un défi pour le développement touristique dans la région du massif de l'Air (Niger), *Revue de Géographie Alpine*, 17 pages.
9. EDEGAR, L. T. DORION, E. (2009). « *Observatoire de tourisme et de culture comme stratégie mise en valeur du développement régional* », 13 p.
10. GHISALBERTI, A. (2011). *Migrations, Environnement et Conflits Fonciers en Afrique de l'Ouest*, Armand Colin « *L'Information géographique* », 3 Vol. 75, pp (23-41).
11. HAMANI O., (2008). *Le rôle des ressortissants et des migrants à Bambey face à « Afrique contemporaine »* vol., 1 n° 225 pp (199-216).
12. HAUT-COMMISSARIAT A L'INITIATIVE 3N (HCI3N), (2016). *Faisabilité du projet d'appui au développement d'activités rurales et de financement de filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua*, AFD, 171 p.

13. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), 2010. *Annuaire statistique Recensement général de l'agriculture et du cheptel au Niger*. 14p.
14. INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (INS), (2013). *Présentation des résultats préliminaires du 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGP/H) 2012, 2013*, 10 pages.
15. LESSAULT D., et BEAUCHEMIN C., (2009). *Ni exode, ni invasion ; Thème Immigration ; article du mensuel Billets d'Afrique 179* – publié le 1er Avril 2009.
16. MATHIEU G. 2012. *Le Sahel et la contagion libyenne*. Cairn-Info, revue « Politique étrangère ». pp (835-847).
17. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE L'ELEVAGE (MDAE) (2012) *Stratégie de développement durable de l'élevage (2012-2035)*, Version 4 du 27 février 2012 – TOME 1, 58 p.
18. MINISTERE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE (MDA), 2009. *Projet de Développement des Exportations et des Marchés Agro Sylvopastoraux (PRODEX), Plan d'actions opérationnel de la Filière oignon du Niger*, 88 p.
19. MOUNKAILA H (2015). *La gestion des rapatriés de Libye dans la commune de Tchintabaraden (Niger) : les défis de l'urgence et du durable*. *Afrique et développement*, Volume XL, n°1, 2015, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, 2015, pp (99-117).
20. MOUNKAÏLA, H., (2002). *De la migration circulaire à l'abandon du territoire local dans le Zarmaganda (Niger)*, in *Revue européenne des migrations internationales*, volume 18 n°2 Migrations et environnement, 23 p.
21. MOUSSA DIT KALAMOU M., ANDRES, L., YAMBA, B., LEBAILLY, P. (2016) *Impact socio-économique de la migration des chefs de ménage dans la région de Tahoua au Niger*, 17p.
22. MOUSSA M.S SITOU L. (2016). *Acteurs et stratégies d'acteurs dans la gestion des crises alimentaires au Niger : Quelle régulation dans les collectivités rurales décentralisées ?* Revue du CAMES, nouvelle Série, Sciences Humaines, N°006, pp (35-53).
23. NABLI B. 2017. *L'impact sécuritaire des groupes djihadistes en Libye et dans la région maghrébo-sahélienne*. In « Conflict in Libya : a multidimensional crisis. State of Play and Paths towards a Sustainable Peace », IEMed, pp (44-67).
24. PRÉVENTIVE, (2016). *Territoire et Environnement, titre sous réserve, Stress, menaces et risques au Sahel, quelle stratégie ?* N°147, juillet 2016, 1p.

25. RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DU CHEPTTEL 2005/2007 (RGAC) (2008). *Résultats définitifs : dimension genre « élevage sédentaire*, 118p.
26. REPUBLIQUE DU NIGER, REGION DE TAHOUA, (2015). *Ville de Tahoua, Plan de Développement Communal*, 145 pages +annexes.
27. REPUBLIQUE DU NIGER, REGION DE TAHOUA, (2016). *Plan de Développement Régional 2016-2020*, 170 pages + annexes.
28. RESEAU NATIONAL DES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU NIGER (RECA), (2014). *L'autre oignon du Niger*, 1 page, [En ligne]. <http://www.reca-niger.org/spip.php?article711> (Page consultée le 7/12/2017 à 13h).
29. ROBERTS BRYAN, R., (1979). *Les migrations, l'économie industrielle et la consommation de masse* in *Revue Internationale de Sciences Sociales*, volume 31, n°2, 1979, pp (306- 3029).
30. USLENGHI A., ADANDO M., LOTTI L., PUGNAGHI L., SORANI F. (2015). *Le Suivi des flux migratoires au Niger*, Réseau Exodus, 2015, COOPERATION ITALIENNE ; 33 p.
31. ZAKARI B, et HAMIDOU B, (1996). *Etude sur les enjeux de l'exode rural dans les arrondissements de Tahoua et Illéla* 14p;